

LE BUSCA, NOTRE QUARTIER

ASSOCIATION DES RIVERAINS DE LA MAISON D'ARRET ST-MICHEL ET DU BUSCA - TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU 14 MARS 2022

Compte-rendu

Cette séance était présidée par Pierre CAMBON.
 Michel PECH a assuré la fonction de secrétaire de séance.
 Marine LE GOUIC a présenté le rapport financier de l'exercice 2019.
 La salle St Michel a accueilli 40 personnes environ.
 L'assemblée générale comptabilise 55 adhérents (dont 25 représentés).

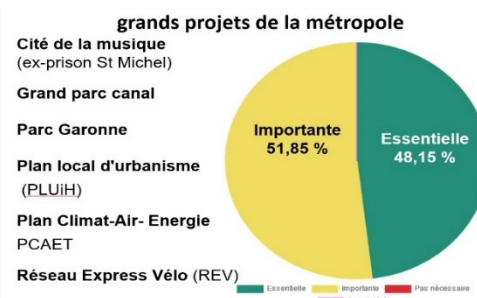
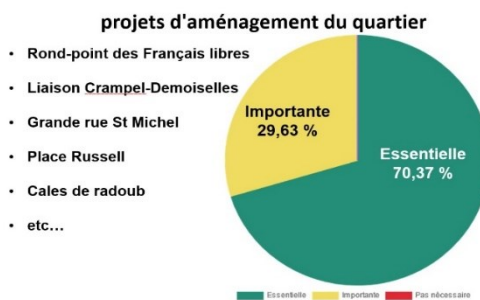
1. PREAMBULE

Un sondage préliminaire réalisé auprès des adhérents en vue de préciser ou confirmer les objectifs et le rôle de notre association a obtenu 58 réponses sur 168 envois (34,5%).

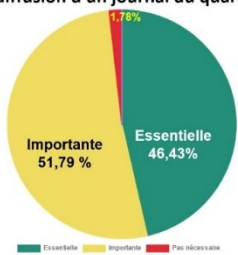
Les résultats ont été présentés par Pierre CAMBON sous forme de diagrammes (voir ci-après).

Ces réponses montrent que toutes les activités de l'association sont appréciées, certaines sont même plébiscitées, telles que celles qui concernent les projets d'aménagement du quartier (100%), les projets d'aménagement de la métropole (100%), ou encore la diffusion d'un journal de quartier (98%) ou le devenir du site de la prison Saint-Michel (98%).

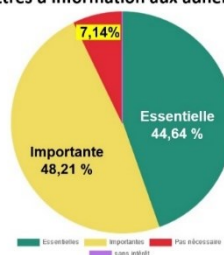
En revanche, le compte Facebook apparaît majoritairement « sans intérêt » ou « pas nécessaire ».



diffusion d'un journal du quartier



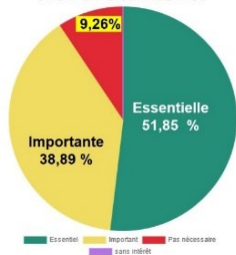
lettres d'information aux adhérents



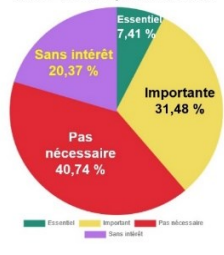
Les outils de communication utilisés par l'association, le site internet, le journal et la lettre d'info sont utiles, performants et efficaces (sauf la page Facebook).

Enfin, les principales préoccupations des adhérents indiquées sont, dans l'ordre, la circulation, l'urbanisme, la sécurité, la végétalisation et la qualité de l'air.

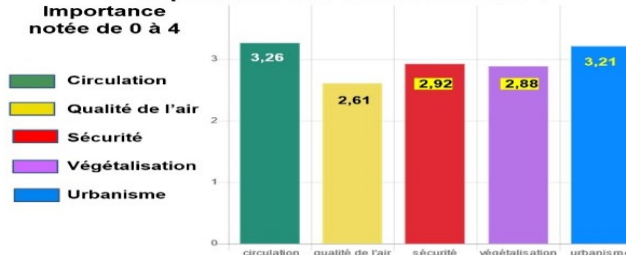
avoir un site internet



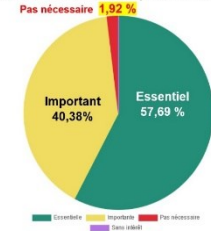
avoir un compte Facebook



implication de l'association sur :



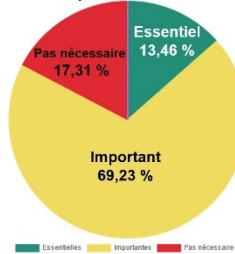
devenir du site de la prison St Michel



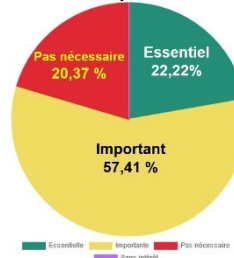
Union des Comités de quartier (UCQ)



animations place du Busca ou place Russell



le repas de quartier est important



3. LE DEBAT

○ **Journal du quartier**

L'assemblée se révélant timide, le Président de l'association, Charles Marion, intervient en indiquant les difficultés de fabrication du journal.

L'écriture des articles ne pose pas vraiment de problèmes mais un appel est fait à toutes les bonnes volontés pour proposer ou pour rédiger des articles.

Le souci se situe ailleurs : le plus lourd, c'est la mise en page. Pour l'instant, le seul qui sache faire et qui accepte de passer des heures sur les maquettes, c'est Charles Marion. Un appel à l'aide est lancé une fois de plus pour cette tâche : c'est même un appel au secours !

Si la maquette ne se fait plus en interne, il faut payer environ 500 € par journal à un professionnel externe : c'est très lourd pour nos finances et cela compromet l'avenir du journal !

Le débat s'installe, une adhérente propose de faire un appel aux jeunes.... resté sans autre suite.

○ **Site de la prison St Michel**

Quel en est le devenir ? L'interrogation est de taille ! Actuellement, le processus est bloqué : l'acquéreur-mairie attend l'Etat-vendeur qui attend la mairie...

En attendant la création de la Cité de la Musique annoncée durant la campagne municipale de 2014 - véritable arlésienne - l'achat du site est périodiquement réclamé par les 2 associations du quartier car les bâtiments remarquables (l'étoile) se dégradent inexorablement. Sans résultats ...

Ces associations considèrent que cette acquisition permettrait d'effectuer des travaux de sauvegarde et pourrait héberger des activités telles que des spectacles vivants éphémères, des expositions, l'extension du marché, etc, comme « l'Escampette » qui s'était déroulée avec succès en 2019 à l'intérieur même du site.

De plus, cela complèterait l'activité d'accueil du Castelet.

○ **Cales de radoub – Grand parc canal**

Nous avons été interrogés sur le dossier des cales de radoub de l'allée des Demoiselles ainsi que sur le projet du Grand Parc Canal.

Philippe, membre du CA, qui poursuit sa participation aux réunions avec les autorités compétentes, a fait le point sur l'état d'avancement de ces dossiers.

4. LES DECISIONS

○ **Le rapport moral** ainsi que les objectifs de l'association avaient été communiqués aux adhérents avec l'invitation à cette AG.

Sans questions particulières, il a été adopté dans sa totalité, moins 2 abstentions.

○ **Le rapport financier** a été adopté à l'unanimité.

○ **Les cotisations**

Des augmentations des coûts d'impression sont prévisibles. Le Président a proposé de passer le montant de la cotisation 2023 à 15 € maximum par adhérent et à 55 € (et 110€) par annonceur.

Certaines voix se sont élevées arguant que le bilan financier s'avérant très positif, il n'était peut-être pas utile d'augmenter les cotisations.

Un débat s'en est suivi au terme duquel le montant proposé a été adopté à la majorité (oui : 49 - non : 2 - 4 abstentions).

Il est bien entendu que la cotisation 2023 passera à 15€ si - et seulement si - les difficultés financières présumées sont constatées.

○ **Election du conseil d'administration**

2 entrants : M et Mme NAVARRO

La liste suivante a été acceptée à l'unanimité

Louis AMBID
Jean-Paul BLANC
Pierre CAMBON
Philippe GENDRE
Patrick LAPEYRE
Marine LE GOUIC
Jeanne LEUNG-TACK
Charles MARION
Chantal NAVARRO
Jésus NAVARRO
Michel PECH
Anne SEIDMANN

Le bureau de l'association sera désigné dès le 16 mars 2022.

La présentation projetée lors de l'AG est visible [ici](#)

L'assemblée générale s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Merci aux participants et à tous adhérents pour leur confiance et leur soutien.

Nous rappelons que les adhérents désireux de s'impliquer dans l'association peuvent assister aux réunions du CA tous les 2èmes lundis du mois à 20h15 dans la salle St Michel.

Le président 2021



Charles MARION

Le secrétaire 2021



Jean-Paul BLANC

Rédigé le 16 mars par Michel/Jean-Paul